



Section départementale de Seine-Saint-Denis
SNFOLC 93 – Union locale FO
Bourse du travail, 24 rue de Paris, 93100 Montreuil
Tél. / fax : 01.55.86.24.47 ou 06.82.35.15.71
Mail : snfolc93@gmail.com

Montreuil, le 20 avril 2024

UN NOUVEAU CRAN FRANCHI DANS LA PROVOCATION !

**Au cri des AG : *Plan d'urgence ! Nos postes, nos classes, nos AESH !*
La Ministre Belloubet répond : « Pas de moyens ! »**

**Au cri des AG : *Non au tri social ! Retrait des groupes de niveau !*
La Ministre répond : « On vous aidera à les mettre en place ! »**

Les syndicats FSU 93, CGT Educ'action 93, et SUD Education 93 – qui continuent à exclure notre syndicat, le SNFOLC 93, de « l'intersyndicale » malgré nos relances répétées – ont été reçus avec leurs représentants nationaux par le premier ministre (le 10 avril) et la ministre de l'Éducation nationale (le 15 avril).

Ces organisations rendent compte dans deux communiqués, national et départemental, des réponses apportées sur le plan d'urgence 93 : rien ! Sinon un hypothétique rendez-vous, dans un mois, pour attribuer entre 3 et 50 AED en plus aux quelque 200 collèges et lycées du département et la promesse d'un « état des lieux » pour le pôle médico-social ! À la revendication de création des postes d'enseignants nécessaires pour assurer tous les remplacements, pour alléger les effectifs, préserver les filières, options, dédoublements, la réponse est encore plus tranchée : « Pas de moyens ! »

Pas de moyens donc pour remplacer les professeurs de lettres et d'histoire-géographie de Martin-Épinay, ***pas de moyens*** pour le poste d'assistante sociale ou le poste d'infirmière de Curie-les-Lilas, ceux de Bobigny-Michel et ceux d'Éluard-Montreuil, pas de moyens pour les CPE qui manquent à Monod-Noisy, Marais-Montreuil, Tillion-Livry, Henri-IV-Vaujours, Héritier-Noisy, Pasteur-Villemomble, France-Drancy ou Descartes-Tremblay, ***aucune heure*** en plus de l'enveloppe fermée pour restituer la section de technologie à Vilar-Villetaneuse ou celles de STMS à Jaurès-Montreuil, ***aucune heure*** pour réduire les effectifs qui explosent à Schweitzer-le-Raincy, à Sellier-Livry ou à Anspach-Montreuil !

À toutes les AG d'établissements du département, qui ont listé leurs revendications – revendications intégrées et rassemblées dans le plan d'urgence 93 – et ont décidé la grève depuis le 26 février, la ministre ose répondre : *Circulez, vous n'aurez rien !*

Quant à la **question des groupes de niveau et du « Choc des savoirs »** – question de dimension nationale, qui prend à la gorge tous les collègues de notre département, soucieux de préserver le sens de leur mission, et qui, ces deux dernières semaines, a provoqué des mobilisations massives dans toutes les académies qui n'étaient pas en congés - on comprend dans le communiqué départemental que **la seule réponse apportée est : « On vous aidera à les mettre en place » !**

Non Madame la Ministre, nous ne voulons pas que vous nous aidiez à mettre en place le tri social et la stigmatisation des élèves ! Ce que nous voulons, c'est l'abrogation des décrets et arrêtés instaurant groupes de niveau et choc des savoirs !

Les réponses apportées par la ministre prouvent plus que jamais que **la préparation de la grève, dans l'unité d'action, dans tout le pays, est nécessaire pour imposer dans le même mouvement cette abrogation des textes instaurant le tri social et arracher satisfaction sur toutes les revendications en matière de moyens.**

L'assemblée départementale du 2 avril a appelé « à la grève lundi 22 avril 2024 et à mettre en débat dès maintenant la reconduction de la grève les jours suivants », « pour un plan d'urgence pour l'École publique en Seine-Saint-Denis, contre le « Choc des savoirs » ».

Le SNFOLC 93 appelle les collègues à se réunir dans leur établissement dès la rentrée du 22 avril, à répondre aux provocations de la ministre en prenant position pour l'abrogation des décrets et arrêtés instaurant les groupes de niveau et le « Choc des savoirs », en réaffirmant la déclinaison sur leur établissement des revendications du plan d'urgence 93, et à discuter des moyens d'action, de la grève, pour obtenir satisfaction.